



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2022-107



Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC – Création d'une voie verte – Breistroff-la-Grande et P+R Roussy-le-Village », est conclu le 17 novembre 2022 avec l'entreprise HTP SARL à 57525 TALANGE, pour un montant de 22 305,50 € H.T. soit 26 766,60 € TTC.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 17 novembre 2022

Le Président
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 24/11/2022 Le Président

Publiée le : 24/11/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 24/11/2022

Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 23 septembre 2024